

POXY Härter

Numero d'article 98425,98050,98033

PEGE Parts GmbH

6221 Rickenbach

Date d'émission 16.11.2023, Révision 16.11.2023

Version 1.0

Page 1 / 14

**RUBRIQUE 1: Identification de la substance/du mélange et de la société/de l'entreprise**

**1.1 Identificateur de produit**

**POXY Härter**

**Numero d'article: 98425,98050,98033**

**UFI: 31JR-U8AN-M00Y-R3WS**

**1.2 Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées**

**1.2.1 Utilisations pertinentes**

Colle

**1.2.2 Utilisations déconseillées**

Aucun connu.

**1.3 Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité**

**Société**

PEGE Parts GmbH  
Stierenbergpark Nr.1  
6221 Rickenbach / SUISSE  
Téléphone +41 41 917 53 03  
Site internet www.pegeparts.ch  
E-mail richard@pegeparts.ch

**Secteur informatif**

**Informations techniques**

richard@pegeparts.ch

**Fiche de Données de Sécurité**

sdb@chemiebuero.de (Pas d'envoi de fiches de données de sécurité)

Les fiches de données de sécurité sont disponibles auprès du fournisseur.

**1.4 Numéro d'appel d'urgence**

**Organe consultatif**

145 (24h)

**RUBRIQUE 2: Identification des dangers**

**2.1 Classification de la substance ou du mélange [RÈGLEMENT (CE) No 1272/2008]**

Skin Irrit. 2: H315 Provoque une irritation cutanée.

Skin Sens. 1B: H317 Peut provoquer une allergie cutanée.

Eye Irrit. 2: H319 Provoque une sévère irritation des yeux.

Aquatic Chronic 3: H412 Nocif pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

## 2.2 Éléments d'étiquetage

Le produit doit être marqué selon le règlement (CE) N°1272/2008 (CLP).

### Pictogrammes de danger



### Mention d'avertissement

ATTENTION

### Contient:

Poly[oxy(méthyl-1,2-ééhanediyl)], .alpha.-hydro.-oméga.-hydroxy-, éther avec 2,2-bis(hydroxyméthyl)-1,3-propanediol (4:1), 2-hydroxy3-mercaptopropyl éther

### Mentions de danger

H315 Provoque une irritation cutanée.  
H317 Peut provoquer une allergie cutanée.  
H319 Provoque une sévère irritation des yeux.  
H412 Nocif pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

### Conseils de prudence

P101 En cas de consultation d'un médecin, garder à disposition le récipient ou l'étiquette.  
P102 Tenir hors de portée des enfants.  
P261 Éviter de respirer les vapeurs.  
P273 Éviter le rejet dans l'environnement.  
P280 Porter des gants de protection / un équipement de protection des yeux / du visage.  
P305+P351+P338EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: Rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer.  
P337+P313 Si l'irritation oculaire persiste: consulter un médecin.  
P333+P313 En cas d'irritation ou d'éruption cutanée: consulter un médecin.  
P501 Éliminer le contenu/récipient dans un centre agréé selon la réglementation locale/nationale.

## 2.3 Autres dangers

### Dangers pour l'environnement

Cette substance / ce mélange ne contient aucun composant considéré comme persistant, bioaccumulable et toxique (PBT) ou très persistant et très bioaccumulable (vPvB) à des concentrations égales ou supérieures à 0,1%.  
Ne contient pas de substances aux propriétés perturbant le système endocrinien.

### Autres dangers

D'autres dangers n'ont pas été constatés dans l'état actuel des connaissances.

## RUBRIQUE 3: Composition / informations sur les composants

### 3.1 Substances

Non applicable

### 3.2 Mélanges

Le produit est un mélange.

Conc. [%]	Substance
80 - 95	Poly[oxy(méthyl-1,2-ééhanediyl)], .alpha.-hydro.-oméga.-hydroxy-, éther avec 2,2-bis(hydroxyméthyl)-1,3-propanediol (4:1), 2-hydroxy3-mercaptopropyl éther CAS: 72244-98-5, EINECS/ELINCS: 615-735-8, Reg-No.: 01-2120118957-46-XXXX GHS/CLP: Skin Sens. 1B: H317 - Aquatic Chronic 3: H412
10 - 15	2,4,6-Tris(diméthylaminométhyl)phénol CAS: 90-72-2, EINECS/ELINCS: 202-013-9, EU-INDEX: 603-069-00-0, Reg-No.: 01-2119560597-27-XXXX GHS/CLP: Acute Tox. 4: H302 - Skin Irrit. 2: H315 - Eye Irrit. 2: H319

**Commentaire relatif aux composants** Pour le texte intégral des mentions H: voir la SECTION 16.

POXY Härter

Numero d'article 98425,98050,98033

PEGE Parts GmbH

6221 Rickenbach

Date d'émission 16.11.2023, Révision 16.11.2023

Version 1.0

Page 3 / 14

#### RUBRIQUE 4: Premiers secours

##### 4.1 Description des mesures de premiers secours

Indications générales	Enlever les vêtements contaminés et les laver avant réutilisation
Après inhalation	Assurer un apport d'air frais. En cas de malaises, se rendre chez le médecin.
Après contact cutané	En cas de contact avec la peau, laver immédiatement à l'eau et au savon. En cas d'irritation ou d'éruption cutanée: Consulter un médecin.
Après contact avec les yeux	Rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Si l'irritation oculaire persiste: consulter un médecin.
Après ingestion	Ne pas faire vomir. Rincer la bouche. Demander l'avis d'un médecin.

##### 4.2 Principaux symptômes et effets, aigus et différés

Effets irritants  
Réactions allergiques

##### 4.3 Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires

Traiter les symptômes.  
Transmettre cette fiche au médecin.

#### RUBRIQUE 5: Mesures de lutte contre l'incendie

##### 5.1 Moyens d'extinction

Agent d'extinction approprié	Dioxyde de carbone. Eau pulvérisée. Produits extincteurs en poudre. Mousse.
Agent d'extinction non approprié	Jet d'eau.

##### 5.2 Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

Risque de formation de produits de pyrolyse toxiques.  
Oxyde de carbone (CO).  
Oxyde d'azote (NOx).

##### 5.3 Conseils aux pompiers

Utiliser un appareil respiratoire autonome.  
Ne pas respirer les gaz de combustion en cas d'explosion et d'incendie.  
Refroidir les récipients menacés par vaporisation d'eau.  
Collecter séparément l'eau d'extinction contaminée, ne pas la rejeter dans les canalisations.  
Les résidus d'incendie et l'eau d'extinction contaminée doivent être éliminés conformément à la réglementation locale en vigueur.

#### RUBRIQUE 6: Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

##### 6.1 Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

Veiller à assurer une aération suffisante.  
Utiliser un vêtement de protection individuel.

##### 6.2 Précautions pour la protection de l'environnement

Empêcher la propagation à la surface (par ex. à l'aide de digues ou de barrières anti-huile).  
Ne rien rejeter dans les canalisations d'égout/les eaux superficielles/les eaux souterraines.

##### 6.3 Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

Ramasser avec un produit absorbant les liquides (par ex. sable, sciure, liant universel, terre à diatomées).  
Le produit absorbé est à éliminer conformément à la réglementation en vigueur.

POXY Härter

Numero d'article 98425,98050,98033

PEGE Parts GmbH

6221 Rickenbach

Date d'émission 16.11.2023, Révision 16.11.2023

Version 1.0

Page 4 / 14

#### 6.4 Référence à d'autres rubriques

Voir les SECTION 8+13

### RUBRIQUE 7: Manipulation et stockage

#### 7.1 Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

Utiliser uniquement dans des zones bien ventilées.  
Eviter de transvaser et de pulvériser dans des locaux fermés.  
Eviter le contact avec les yeux et la peau. Utiliser un vêtement de protection individuel.  
Conserver à l'écart de toute source d'ignition.  
Ne pas manger, boire ou fumer en manipulant ce produit.  
Enlever les vêtements contaminés et les laver avant réutilisation  
Avant les pauses et avant de quitter le travail, se laver les mains.  
Protéger la peau en appliquant une pommade.

#### 7.2 Conditions d'un stockage sûr, y compris les éventuelles incompatibilités

Conserver uniquement dans le récipient d'origine.  
Ne pas stocker avec des agents oxydants.  
Conserver les récipients hermétiquement fermés.  
Conserver les récipients dans un endroit bien ventilé.  
Stocker au frais.  
Protéger du rayonnement solaire.

Classe de stockage

12

#### 7.3 Utilisation(s) finale(s) particulière(s)

Voir la SECTION 1.2

POXY Härter

Numero d'article 98425,98050,98033

PEGE Parts GmbH

6221 Rickenbach

Date d'émission 16.11.2023, Révision 16.11.2023

Version 1.0

Page 5 / 14

**RUBRIQUE 8: Contrôle de l'exposition / protection individuelle**

**8.1 Paramètres de contrôle**

Composants possédants une valeur limite d'exposition (CH)

non applicable

**DNEL**

Substance
Poly[oxy(méthyl-1,2-ééhanediyl)], .alpha.-hydro-.oméga.-hydroxy-, éther avec 2,2-bis(hydroxyméthyl)-1,3-propanediol (4:1), 2-hydroxy3-mercaptopropyl éther, CAS: 72244-98-5
Industrie, dermique, Effets systématiques à long terme, 2.7 mg/kg bw/d (AF=90)
Industrie, inhalatoire, Effets systématiques à long terme, 22 mg/m <sup>3</sup> (AF=6)
Consommateurs, absorption orale, Effets systématiques à long terme, 1.9 mg/kg bw/d (AF=40)
Consommateurs, inhalatoire, Effets systématiques à long terme, 6.52 mg/m <sup>3</sup> (AF=10)
Consommateurs, dermique, Effets systématiques à long terme, 1.61 mg/kg bw/d (AF=150)
2,4,6-Tris(diméthylaminométhyl)phénol, CAS: 90-72-2
Industrie, dermique, Effets systématiques à court terme, 0,6 mg/kg bw/day
Industrie, dermique, Effets systématiques à long terme, 0,15 mg/kg bw/day
Industrie, inhalatoire, Effets systématiques à court terme, 2,1 mg/m <sup>3</sup>
Industrie, inhalatoire, Effets systématiques à long terme, 0,53 mg/m <sup>3</sup>
Consommateurs, absorption orale, Effets systématiques à long terme, 0,075 mg/kg bw/day
Consommateurs, dermique, Effets systématiques à court terme, 0,075 mg/kg bw/day
Consommateurs, dermique, Effets systématiques à long terme, 0,075 mg/kg bw/day
Consommateurs, inhalatoire, Effets systématiques à court terme, 0,13 mg/m <sup>3</sup>
Consommateurs, inhalatoire, Effets systématiques à long terme, 0,13 mg/m <sup>3</sup>

**PNEC**

Substance
Poly[oxy(méthyl-1,2-ééhanediyl)], .alpha.-hydro-.oméga.-hydroxy-, éther avec 2,2-bis(hydroxyméthyl)-1,3-propanediol (4:1), 2-hydroxy3-mercaptopropyl éther, CAS: 72244-98-5
Sol, 23 µg/kg dw
Sédiment (Eau de mer), 32 µg/kg dw
Sédiment (Eau douce), 322 µg/kg dw
Station d'épuration/station de traitement des eaux (STP), 10 mg/l (AF=100)
Eau de mer, 7µg/l (AF=500)
Eau douce, 70µg/l (AF=50)
2,4,6-Tris(diméthylaminométhyl)phénol, CAS: 90-72-2
Sol, 0,025 mg/kg
Sédiment (Eau de mer), 0,026 mg/kg
Sédiment (Eau douce), 0,262 mg/kg
Station d'épuration/station de traitement des eaux (STP), 0,2 mg/L
Eau de mer, 0,005 mg/L
Eau douce, 0,046 mg/L

POXY Härter

Numero d'article 98425,98050,98033

PEGE Parts GmbH

6221 Rickenbach

Date d'émission 16.11.2023, Révision 16.11.2023

Version 1.0

Page 6 / 14

## 8.2 Contrôles de l'exposition

### Indications complémentaires sur la configuration des installations techniques

Assurer une ventilation du poste de travail adéquate.  
Les procédés de mesure destinés à la réalisation de mesures au lieu de travail doivent répondre aux exigences de performances de la norme DIN EN 482. Des recommandations sont par exemple indiquées sur la liste des substances dangereuses IFA.

### Protection des yeux

lunettes de protection (EN 166:2001)

### Protection des mains

Les indications sont données à titre de recommandations. Pour de plus amples informations, veuillez vous adresser au fournisseur de gants.  
> 0,12 mm; Latex, >60 min (EN 374-1/-2/-3).

### Protection corporelle

Vêtement de protection (EN 340)

### Divers

Choisir les moyens de protection individuelle en fonction de la concentration et de la quantité de composants dangereux ainsi qu'en fonction des conditions spécifiques sur le lieu de travail. S'informer auprès du fournisseur des moyens de protection concernant la résistance aux substances chimiques de ces derniers.  
Eviter le contact avec les yeux et la peau.  
Ne pas respirer les vapeurs/aérosols.

### Protection respiratoire

En cas de dépassement des valeurs limites sur le lieu de travail ou en cas d'aération insuffisante : porter une protection respiratoire appropriée.  
En cas de brève exposition, utiliser un masque avec filtre, filtre A. (DIN EN 14387)

### Risques thermiques

Non applicable

### Limitation et surveillance de l'exposition de l'environnement

Protéger l'environnement en appliquant les mesures de contrôle appropriées pour éviter ou limiter les émissions.

POXY Härter

Numero d'article 98425,98050,98033

PEGE Parts GmbH

6221 Rickenbach

Date d'émission 16.11.2023, Révision 16.11.2023

Version 1.0

Page 7 / 14

## RUBRIQUE 9: Propriétés physiques et chimiques

### 9.1 Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

État physique	liquide
Forme	pâteux
Couleur	jaune clair
Odeur	caractéristique
Seuil olfactif	Pas d'information disponible.
Valeur du pH	Non applicable
Valeur du pH [1%]	Non applicable
Point d'ébullition ou point initial d'ébullition et intervalle d'ébullition [°C]	Pas d'information disponible.
Point d'éclair [°C]	Pas d'information disponible.
Inflammabilité	Non
Limite inférieure d'explosion	Non applicable
Limite supérieure d'explosion	Non applicable
Propriétés comburantes	Non
Pression de vapeur/pression de gaz [kPa]	Pas d'information disponible.
Densité [g/cm <sup>3</sup> ]	Pas d'information disponible.
Densité relative	Non déterminé
Densité de versement [kg/m <sup>3</sup> ]	Non applicable
Solubilité dans l'eau	pratiquement insoluble
Solubilité autres solvants	Pas d'information disponible.
Coefficient de partage n-octanol/eau (valeur log)	Pas d'information disponible.
Viscosité cinématique	non applicable
Densité de vapeur relative	Pas d'information disponible.
Vitesse d'évaporation	Pas d'information disponible.
Point de fusion [°C]	Pas d'information disponible.
Température d'auto-inflammation [°C]	Pas d'information disponible.
Temp. de décomposition [°C]	Pas d'information disponible.
Caractéristiques des particules	Non applicable

### 9.2 Autres informations

Aucun

## RUBRIQUE 10: Stabilité et réactivité

### 10.1 Réactivité

Aucun risque connu lors d'une utilisation conforme aux fins.

### 10.2 Stabilité chimique

Stable dans des conditions environnementales normales (température ambiante).

### 10.3 Possibilité de réactions dangereuses

Réagit au contact des acides.

Réagit au contact avec agents d'oxydation.

POXY Härter

Numero d'article 98425,98050,98033

PEGE Parts GmbH

6221 Rickenbach

Date d'émission 16.11.2023, Révision 16.11.2023

Version 1.0

Page 8 / 14

#### 10.4 Conditions à éviter

Un chauffage excessif

Tenir à l'abri des flammes nues, des surfaces chaudes et des sources d'inflammation

#### 10.5 Matières incompatibles

Voir la SECTION 10.3.

#### 10.6 Produits de décomposition dangereux

Aucun risque connu lors d'une utilisation conforme aux fins.

POXY Härter

Numero d'article 98425,98050,98033

PEGE Parts GmbH

6221 Rickenbach

Date d'émission 16.11.2023, Révision 16.11.2023

Version 1.0

Page 9 / 14

## RUBRIQUE 11: Informations toxicologiques

### 11.1 Informations sur les classes de danger telles que définies dans le règlement (CE) no 1272/2008

#### Toxicité orale aiguë

Substance
Poly[oxy(méthyl-1,2-ééhanediyl)], .alpha.-hydro-.oméga.-hydroxy-, éther avec 2,2-bis(hydroxyméthyl)-1,3-propanediol (4:1), 2-hydroxy3-mercaptopropyl éther, CAS: 72244-98-5
LD50, oral, rat, 2600 mg/kg bw
2,4,6-Tris(diméthylaminométhyl)phénol, CAS: 90-72-2
LD50, oral, rat, 1916 - < 2455 mg/kg (ECHA)
LD50, oral, rat, 2169 mg/kg bw
NOAEL, oral, rat, 15 mg/kg bw/day

#### Toxicité dermale aiguë

Substance
Poly[oxy(méthyl-1,2-ééhanediyl)], .alpha.-hydro-.oméga.-hydroxy-, éther avec 2,2-bis(hydroxyméthyl)-1,3-propanediol (4:1), 2-hydroxy3-mercaptopropyl éther, CAS: 72244-98-5
LD50, dermique, lapin, > 10 200 mg/kg bw
2,4,6-Tris(diméthylaminométhyl)phénol, CAS: 90-72-2
LD50, dermique, rat, > 1 mL/kg bw, 6h, Les effets observés ne sont pas suffisantes pour justifier une classification.
LD50, dermique, rat, 1280 mg/kg (Lit.)

#### Toxicité aiguë par inhalation

Substance
Poly[oxy(méthyl-1,2-ééhanediyl)], .alpha.-hydro-.oméga.-hydroxy-, éther avec 2,2-bis(hydroxyméthyl)-1,3-propanediol (4:1), 2-hydroxy3-mercaptopropyl éther, CAS: 72244-98-5
LC50, inhalatoire, rat, > 0.1 mg/l

#### Lésions oculaires graves/irritation oculaire

En raison des informations disponibles, les critères de classification sont remplis.  
Irritant  
Méthode de calcul  
Le données toxicologiques du produit complet ne sont pas disponibles.

Substance
2,4,6-Tris(diméthylaminométhyl)phénol, CAS: 90-72-2
œil, lapin, Etude in vivo, Peut causer des dommages irréversibles aux yeux.

#### Corrosion cutanée/irritation cutanée

En raison des informations disponibles, les critères de classification sont remplis.  
Irritant  
Méthode de calcul  
Le données toxicologiques du produit complet ne sont pas disponibles.

Substance
2,4,6-Tris(diméthylaminométhyl)phénol, CAS: 90-72-2
dermique, Modèle d'épiderme humain reconstitué, OECD 435, corrosif

#### Sensibilisation respiratoire ou cutanée

Le données toxicologiques du produit complet ne sont pas disponibles.  
Peut provoquer une allergie cutanée.  
Méthode de calcul

Substance
2,4,6-Tris(diméthylaminométhyl)phénol, CAS: 90-72-2
dermique, Cobayes, OECD 406, non sensibilisant

#### Toxicité spécifique pour certains organes cibles — exposition unique

En raison des informations disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

POXY Härter

Numero d'article 98425,98050,98033

PEGE Parts GmbH

6221 Rickenbach

Date d'émission 16.11.2023, Révision 16.11.2023

Version 1.0

Page 10 / 14

**Toxicité spécifique pour certains organes cibles – exposition répétée** En raison des informations disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Substance
2,4,6-Tris(diméthylaminométhyl)phénol, CAS: 90-72-2
NOAEL, oral, rat, 15 mg/kg bw/day, OECD 422, un effet néfaste observé

**Mutagenèse** En raison des informations disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Substance
2,4,6-Tris(diméthylaminométhyl)phénol, CAS: 90-72-2
in vitro, OECD 476, aucun effet nocif observé

**Toxicité sur la reproduction** En raison des informations disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

- Fécondité

Substance
2,4,6-Tris(diméthylaminométhyl)phénol, CAS: 90-72-2
NOAEL, oral, rat, 150 mg/kg bw/day, OECD 443, aucun effet nocif observé

- Développement

Substance
2,4,6-Tris(diméthylaminométhyl)phénol, CAS: 90-72-2
oral, rat, 150 mg/kg bw/day, OECD 414, aucun effet nocif observé, Effect on developmental toxicity,

**Cancérogénèse** En raison des informations disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

**Danger par aspiration** En raison des informations disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

**Remarques générales**

Il n'existe pas de données toxicologiques concernant l'ensemble du produit. Les données toxicologiques citées concernant les composants sont destinées aux personnes exerçant des professions médicales, aux experts des domaines sécurité et protection sanitaire au lieu de travail ainsi qu'aux toxicologues.

## 11.2 Informations sur les autres dangers

**11.2.1 Propriétés perturbant le système endocrinien** Ne contient pas de substance importante remplissant les critères de classification.

**11.2.2 Autres informations**

## RUBRIQUE 12: Informations écologiques

### 12.1 Toxicité

Substance
Poly[oxy(méthyl-1,2-ééhanediyl)], .alpha.-hydro-.oméga.-hydroxy-, éther avec 2,2-bis(hydroxyméthyl)-1,3-propanediol (4:1), 2-hydroxy3-mercaptopropyl éther, CAS: 72244-98-5
LC50, (96h), Danio rerio, 87 mg/l
EC50, (21d), Daphnia magna, 3,5 mg/l
EC50, (48h), Daphnia magna, 12 mg/l
ErC50, (72h), Desmodesmus subspicatus, > 733 mg/l
2,4,6-Tris(diméthylaminométhyl)phénol, CAS: 90-72-2
LC50, (96h), poisson, 175 mg/L
EC50, (72h), Algae, 84 mg/L
EC50, (96h), Daphnia magna, 718 mg/L
NOEC, (28d), sol macro-organismes, 2 mg/L

POXY Härter

Numero d'article 98425,98050,98033

PEGE Parts GmbH

6221 Rickenbach

Date d'émission 16.11.2023, Révision 16.11.2023

Version 1.0

Page 11 / 14

## 12.2 Persistance et dégradabilité

Comportement dans les compartiments de l'environnement	Pas d'information disponible.
Comportement dans les stations d'épuration	Peut être séparé mécaniquement dans les stations d'épuration.
Biodégradabilité	Pas d'information disponible.

## 12.3 Potentiel de bioaccumulation

Il ne faut pas s'attendre à des accumulations dans les organismes.

## 12.4 Mobilité dans le sol

Le produit est insoluble dans l'eau.

## 12.5 Résultats des évaluations PBT et VPVB

Inclassables de PBT ou de VPVB sur base de toutes les informations disponibles.

## 12.6 Propriétés perturbant le système endocrinien

Ne contient pas de substance importante remplissant les critères de classification.

## 12.7 Autres effets néfastes

Le produit ne doit pas parvenir sans contrôle dans l'environnement.

## RUBRIQUE 13: Considérations relatives à l'élimination

### 13.1 Méthodes de traitement des déchets

Les résidus de produits sont à éliminer dans le respect de la directive en matière de déchets 2008/98/CE ainsi que selon les réglementations nationales et régionales. Un code de nomenclature selon le Catalogue européen des déchets (CED) ne peut pas être déterminé pour ce produit, car une classification n'est permise qu'après l'indication des fins d'utilisation par le consommateur.

#### Produit

Éliminer comme déchet dangereux.  
Traiter dans une installation d'incinération, en tenant compte de la réglementation locale en vigueur.

Catalogue européen des déchets (recommandé) 080411\*

#### Emballage non nettoyé

Les emballages non contaminés peuvent être recyclés.  
Les emballages non nettoyables doivent être éliminés de la même manière que le produit.

Catalogue européen des déchets (recommandé) 150110\* emballages contenant des résidus de substances dangereuses ou contaminés par de tels résidus

VeVa Code 080409\*

## RUBRIQUE 14: Informations relatives au transport

### 14.1 Numéro ONU ou numéro d'identification

Transport routier vers ADR/RID Non applicable

Transport fluvial (ADN) Non applicable

Transport maritime selon IMDG Non applicable

Transport aérien selon IATA Non applicable

POXY Härter

Numero d'article 98425,98050,98033

PEGE Parts GmbH

6221 Rickenbach

Date d'émission 16.11.2023, Révision 16.11.2023

Version 1.0

Page 12 / 14

#### 14.2 Désignation officielle de transport de l'ONU

Transport routier vers ADR/RID	MARCHANDISE NON-DANGEREUSE
Transport fluvial (ADN)	MARCHANDISE NON-DANGEREUSE
Transport maritime selon IMDG	NOT CLASSIFIED AS "DANGEROUS GOODS"
Transport aérien selon IATA	NOT CLASSIFIED AS "DANGEROUS GOODS"

#### 14.3 Classe(s) de danger pour le transport

Transport routier vers ADR/RID	Non applicable
Transport fluvial (ADN)	Non applicable
Transport maritime selon IMDG	Non applicable
Transport aérien selon IATA	Non applicable

#### 14.4 Groupe d'emballage

Transport routier vers ADR/RID	Non applicable
Transport fluvial (ADN)	Non applicable
Transport maritime selon IMDG	Non applicable
Transport aérien selon IATA	Non applicable

#### 14.5 Dangers pour l'environnement

Transport routier vers ADR/RID	Non
Transport fluvial (ADN)	Non
Transport maritime selon IMDG	Non
Transport aérien selon IATA	Non

#### 14.6 Précautions particulières à prendre par l'utilisateur

Indication correspondante aux sections 6 à 8.

#### 14.7 Transport maritime en vrac conformément aux instruments de l'OMI

Non applicable

POXY Härter

Numero d'article 98425,98050,98033

PEGE Parts GmbH

6221 Rickenbach

Date d'émission 16.11.2023, Révision 16.11.2023

Version 1.0

Page 13 / 14

## RUBRIQUE 15: Informations relatives à la réglementation

### 15.1 Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement

<b>PRESCRIPTIONS DE CEE</b>	2008/98/CE (2000/532/CE); 2010/75/UE; 2004/42/CE; (CE) 648/2004; (CE) 1907/2006 (REACH); (UE) 1272/2008; 75/324/CEE ((CE) 2016/2037); (UE) 2020/878; (UE) 2016/131; (UE) 517/2014; (UE) 2019/1148
- <b>Commentaire relatif aux composants</b>	Ne contient pas ou moins de 0,1% des substances énumérées dans la liste (liste des substances dites préoccupantes, candidates pour la procédure d'autorisation-SVHC).
- <b>annexe I (REACH)</b>	Le produit n'est soumis à aucune restriction au titre de l'annexe I.
- <b>annexe XIV (REACH)</b>	Le produit ne contient pas $\geq 0,1$ % de substances soumises à autorisation selon l'annexe XIV du Règlement (CE) 1907/2006 (REACH)
- <b>annexe XVII (REACH)</b>	Le produit contient $\geq 0,1$ % de substances faisant l'objet des restrictions suivantes selon l'annexe XVII du Règlement (CE) 1907/2006 (REACH) 75  Le produit fait l'objet des restrictions suivantes selon l'annexe XVII du Règlement (CE) 1907/2006 (REACH) 3
<b>RÈGLEMENTS DE TRANSPORT</b>	ADR (2023); IMDG-Code (2023, 41. Amdt.); IATA-DGR (2023)
<b>RÈGLEMENTATIONS NATIONALES (CH):</b>	Ordonnance sur les produits chimiques - Ochim; Ordonnance sur la réduction des risques liés aux produits chimiques - ORRChim; Ordonnance sur la protection contre les accidents majeurs - OPAM; Ordonnance sur les mouvements de déchets - OMoD; Ordonnance du DFI sur les générateurs d'aérosols
- <b>VOC-part [%]</b>	Pas d'information disponible.
<b>Ordonnance sur la protection contre les accidents majeurs (OPAM):</b>	Non applicable
- <b>Observer les restrictions d'emploi</b>	Les restrictions d'emploi pour les femmes enceintes et allaitantes, les mineurs et les apprentis. Les femmes enceintes et les femmes qui allaitent ne peuvent être en contact avec ou être exposées à cette préparation pendant leur travail que si un spécialiste a établi dans le cadre d'une analyse de risques que les activités que la mère est appelée à effectuer, compte tenu des mesures de protection prises, ne mettent pas sa santé ni celle de l'enfant en danger (Ordonnance sur la protection de la maternité, RS 822.111.52). Les jeunes jusqu'à 18 ans révolus ne peuvent être en contact avec ou être exposés à cette préparation pendant leur travail que si l'Office fédéral de la formation professionnelle et de la technologie (OFFT) ou le Secrétariat d'Etat à l'économie (SECO) a autorisé une exception (Ordonnance sur la protection des jeunes travailleurs, RS 822.115).
- <b>VOC (2010/75/CE)</b>	Pas d'information disponible.

### 15.2 Évaluation de la sécurité chimique

Des appréciations de sécurité des matières n'ont pas été réalisées pour les matières produites dans ce mélange.

## RUBRIQUE 16: Autres informations

### 16.1 Mentions de danger (SECTION 3)

H319 Provoque une sévère irritation des yeux.  
H315 Provoque une irritation cutanée.  
H302 Nocif en cas d'ingestion.  
H412 Nocif pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.  
H317 Peut provoquer une allergie cutanée.

POXY Härter

Numero d'article 98425,98050,98033

PEGE Parts GmbH

6221 Rickenbach

Date d'émission 16.11.2023, Révision 16.11.2023

Version 1.0

Page 14 / 14

## 16.2 Abréviations et acronymes:

ADR = Accord européen relatif au transport international des marchandises Dangereuses par Route  
RID = Règlement concernant le transport international ferroviaire de marchandises dangereuses  
ADN = Accord européen relatif au transport international des marchandises dangereuses par voie de navigation intérieure  
ATE = acute toxicity estimate  
CAS = Chemical Abstracts Service  
CLP = Classification, Labelling and Packaging  
DMEL = Derived Minimum Effect Level  
DNEL = Derived No Effect Level  
EC50 = Median effective concentration  
ECB = European Chemicals Bureau  
EEC = European Economic Community  
EINECS = European Inventory of Existing Commercial Chemical Substances  
EL50 = Median effective loading  
ELINCS = European List of Notified Chemical Substances  
EmS = Emergency Schedules  
GHS = Globally Harmonized System of Classification and Labelling of Chemicals  
IATA = International Air Transport Association  
IBC-Code = International Code for the Construction and Equipment of Ships carrying Dangerous Chemicals in Bulk  
IC50 = Inhibition concentration, 50%  
IMDG = International Maritime Code for Dangerous Goods  
IUCLID = International Uniform Chemical Information Database  
IVIS = In vitro irritation score  
LC50 = Lethal concentration, 50%  
LD50 = Median lethal dose  
LC0 = lethal concentration, 0%  
LOAEL = lowest-observed-adverse-effect level  
LL50 = Median lethal loading  
LQ = Limited Quantities  
MARPOL = International Convention for the Prevention of Marine Pollution from Ships  
NOAEL = No Observed Adverse Effect Level  
NOEC = No Observed Effect Concentration  
PBT = Persistent, Bioaccumulative and Toxic substance  
PNEC = Predicted No-Effect Concentration  
REACH = Registration, Evaluation, Authorisation and Restriction of Chemicals  
STP = Sewage Treatment Plant  
TLV@TWA = Threshold limit value – time-weighted average  
TLV@STEL = Threshold limit value – short-time exposure limit  
VOC = Volatile Organic Compounds  
vPvB = very Persistent and very Bioaccumulative

## 16.3 Autres informations

Tarif douanier:

Non déterminé

Méthode de classification

Skin Irrit. 2: H315 Provoque une irritation cutanée. (Méthode de calcul)  
Skin Sens. 1B: H317 Peut provoquer une allergie cutanée. (Méthode de calcul)  
Eye Irrit. 2: H319 Provoque une sévère irritation des yeux. (Méthode de calcul)  
Aquatic Chronic 3: H412 Nocif pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme. (Méthode de calcul)

Positions modifiées

Aucun

Copyright: Chemiebüro®